

Synthèse du rapport sur les dépenses fiscales

La poursuite d'un rythme soutenu d'augmentation des recettes fiscales nécessite une plus grande mobilisation du potentiel fiscal, notamment par la rationalisation des dépenses fiscales.

I. DEPENSES FISCALES CONSTATEES EN 2018 ET EN 2019 VENTILEES PAR LOI DE FINANCES

Les dépenses fiscales étant toujours en évolution au fil des différentes lois de finances en vigueur, il est important de comparer cette évolution en termes de nombre et de coût. Le tableau ci-dessous illustre la ventilation des dépenses fiscales constatées en 2018 et 2019 qui sont adoptées par les différentes lois de finances.

Tableau 1: Ventilation des dépenses fiscales par LF

Désignation	2018		2019	
	Nombre	Montant en MDH	Nombre	Montant en MDH
Total des dépenses fiscales	295	28 558	293	27 785
dont celles antérieures à la LF 2016	274	28 094	265	27 215
dont celles relatives à la LF 2016	3	Minime importance	3	Minime importance
dont celles relatives à la LF 2017	13	464	13	437
dont celles relatives à la LF 2018	5	Minime importance	5	Minime importance
dont celles relatives à la LF 2019	-	-	7	133

La lecture de ce tableau permet de révéler les constatations suivantes :

- 90% des mesures dérogatoires ont été adoptées antérieurement à 2016. Ces mesures représentent en termes de coût plus de 98% des dépenses fiscales constatées en 2019.
- Les mesures dérogatoires adoptées par les lois de finances ultérieures à 2016 ont un impact budgétaire de moins en moins important.

II. VENTILATION DES DEPENSES FISCALES PAR TYPE D'IMPOT

Afin d'analyser la répartition des dépenses fiscales par type d'impôt que ce soit en termes de nombre ou en termes de coût, le tableau ci-dessous ventile les dépenses fiscales constatées en 2018 et en 2019 :

Tableau 2: Ventilation des dépenses fiscales par type d'impôt

En millions de dirhams

Désignation	2018				2019				Variation 18/19
	Mesures recensées	Mesures évaluées	Montant	Part	Mesures recensées	Mesures évaluées	Montant	Part	
TVA	85	83	14 642	51%	84	81	14 274	51%	-3%
IS	62	49	4 662	16%	57	46	4 990	18%	7%
IR	82	50	4 563	16%	82	51	3 648	13%	-20%
DET	37	29	557	2%	39	31	508	2%	-9%
TSAV	8	4	246	1%	9	7	285	1%	16%
TASS	11	10	2 854	10%	12	11	3 034	11%	6%
TIC	7	6	246	1%	7	6	225	1%	-8%
DI	3	3	787	3%	3	3	821	3%	4%
Total	295	234	28 558	-	293	236	27 785	-	-3%

Le nombre de mesures recensées qualifiées en dépenses fiscales est passé de 295 en 2018 à 293 en 2019. Parmi ces mesures, 236 ont fait l'objet d'évaluation en 2019, soit 81% des mesures recensées. Le montant global des dépenses fiscales correspondant a diminué de 773 MDH entre 2018 et 2019, passant de 28 558 MDH à 27 785 MDH, en raison de la baisse des dépenses fiscales afférentes à l'IR (-915 MDH) et à la TVA (-368 MDH).

En revanche les dépenses fiscales relatives à l'IS et la TASS ont connu une hausse respectivement de l'ordre de (328 MDH) et (180 MDH).

III. VENTILATION DES DEPENSES FISCALES PAR TYPE DE DEROGATION

Le présent rapport recense 293 incitations fiscales dérogatoires qualifiées en dépenses fiscales en 2019. Ces dérogations se présentent sous forme d'exonérations totales, partielles ou temporaires, de réductions, de déductions, de facilités de trésorerie, de taxations forfaitaires et d'abattements.

Le tableau ci-dessous résume le nombre d'incitations par type de dérogation en 2018 et en 2019 :

Tableau 3: Ventilation des dépenses fiscales par type de dérogation

Désignation	En millions de dirhams							
	2018				2019			
	Nombre	Part	Montant	Part	Nombre	Part	Montant	Part
Exonérations Totales	188	63,7%	16 330	57,2%	189	64,5%	16 001	57,6%
Réductions	50	16,9%	8 236	28,8%	49	16,7%	8 156	29,4%
Exonérations Temporaires ou Partielles	20	6,8%	2 091	7,3%	20	6,8%	2 137	7,7%
Abattements	5	1,7%	759	2,7%	4	1,4%	317	1,1%
Facilités de Trésorerie	5	1,7%	410	1,4%	5	1,7%	427	1,5%
Déductions	16	5,4%	698	2,4%	16	5,5%	710	2,6%
Taxations Forfaitaires	11	3,7%	35	0,1%	10	3,4%	36	0,1%
Total	295	-	28 558	-	293	-	27 785	-

L'analyse des dépenses fiscales dégage une cohérence en termes de structure pour les deux années consécutives. En effet, les exonérations totales détiennent la part majoritaire de 58% en 2019 suivi des réductions avec 29%.

IV. VENTILATION DES DEPENSES FISCALES PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Les dépenses fiscales évoluent d'une manière différenciée au fil des années selon le secteur d'activité. Ci-dessous, un tableau retraçant la répartition des dépenses fiscales par secteur d'activité :

Tableau 4: Ventilation des dépenses fiscales par secteur d'activité

En millions de dirhams

Désignation	2018				2019			
	Mesures recensées	Mesures évaluées	Montant	Part	Mesures recensées	Mesures évaluées	Montant	Part
Activités immobilières	40	33	5 406	18,9%	39	34	4 407	15,9%
Sécurité-Prévoyance	13	11	4 940	17,3%	15	13	4 882	17,6%
Agriculture, pêche	25	23	2 627	9,2%	26	23	2 527	9,1%
Services Publics	2	1	314	1,1%	2	1	326	1,2%
Industrie alimentaires	7	7	1 115	3,9%	7	7	995	3,6%
Exportations	10	5	2 716	9,5%	10	5	2 778	10,0%
Secteur financier	41	30	1 799	6,3%	40	29	1 985	7,1%
Santé-Social	23	22	711	2,5%	25	24	881	3,2%
Transport	21	17	1 264	4,4%	22	20	1 286	4,6%
Mesures profitant à tous les secteurs	25	15	725	2,5%	24	15	871	3,1%
Electricité et gaz	4	4	5 126	18,0%	4	4	5 075	18,3%
Activités minières	7	7	275	1,0%	7	7	286	1,0%
Indust. Automob. et chimique	5	5	544	1,9%	5	5	450	1,6%
Régions	14	13	106	0,4%	9	8	76	0,3%
Edition, Imprimerie	4	4	122	0,4%	4	4	139	0,5%
Tourisme	5	4	182	0,6%	5	4	187	0,7%
Education	14	12	143	0,5%	14	12	154	0,6%
Artisanat	5	4	44	0,2%	5	4	47	0,2%
Autres secteurs	30	17	398	1,4%	30	17	434	1,6%
Total	295	234	28 558	-	293	236	27 785	-

A structure quasiment stable entre 2018 et 2019, les dépenses fiscales enregistrées en 2019 sont attribuables en grande partie, au secteur énergétique (18%), au secteur de la sécurité et de la prévoyance (18%) et au secteur immobilier (16%).

V. VENTILATION DES DEPENSES FISCALES PAR TYPE DE BENEFICIAIRE

Quand on parle de dépenses fiscales, on sous-entend automatiquement une partie qui en bénéficie. Ces bénéficiaires peuvent être des entreprises, des ménages ou même des services publics. Le tableau ci-après détaille la part des dépenses fiscales, en nombre et en montant, par type de bénéficiaire pour les années 2018 et 2019.

Tableau 5: Ventilation des dépenses fiscales par type de bénéficiaire

En millions de dirhams

Bénéficiaires	2018				2019			
	Mesures recensées	Mesures évaluées	Montant	Part	Mesures recensées	Mesures évaluées	Montant	Part
Entreprises	153	122	13 415	47,0%	150	122	13 504	48,6%
dont Promoteurs immobiliers	16	12	769	2,7%	16	13	734	2,6%
dont Agriculteurs	18	16	2 310	8,1%	19	16	2 224	8,0%
dont Exportateurs	10	5	2 716	9,5%	10	5	2 778	10,0%
dont Pêcheurs	6	6	122	0,4%	6	6	73	0,3%
dont Etablissements d'enseignement	11	9	122	0,4%	11	9	124	0,4%
Ménages	90	75	13 592	47,6%	91	77	12 652	45,5%
dont Salariés	16	9	2 767	9,7%	16	9	2 931	10,5%
dont Fabricants et prestataires	8	7	279	1,0%	8	7	292	1,1%
dont Auteurs-Artistes	5	3	82	0,3%	5	3	97	0,4%
Services publics	20	15	938	3,3%	20	15	958	3,4%
dont Etat	9	5	861	3,0%	9	5	919	3,3%
dont Agences de développement	7	6	58	0,2%	7	6	32	0,1%
dont Etablissements publics	4	4	19	0,1%	4	4	7	0,0%
Autres	32	22	613	2,1%	32	22	671	2,4%
Total	295	234	28 558	-	293	236	27 785	-

A structure quasiment stable entre 2018 et 2019, les ménages et les entreprises détiennent la part majoritaire des dépenses fiscales (95%) (46% pour les ménages et 49% pour les entreprises).

VI. VENTILATION DES DEPENSES FISCALES PAR OBJECTIF

Chaque dépense fiscale a un caractère incitatif visant la réalisation d'objectifs bien précis. C'est dans ce cadre que le tableau ci-après énumère les dépenses fiscales en 2018 et 2019, en nombre et en coût, selon le type d'objectif qu'elles accompagnent.

Tableau 6: Ventilation des dépenses fiscales par objectif

Objectif	En millions de dirhams							
	2018				2019			
	Mesures recensées	Mesures évaluées	Montant	Part	Mesures recensées	Mesures évaluées	Montant	Part

TVA	5 304	9 216	122	14 642	5 233	8 902	139	14 274
IS	4 039	623	-	4 662	4 355	635	-	4 990
IR	1 492	3 071	-	4 563	1 527	2 121	-	3 648
DET, TSAV et TASS	2 538	1 120	-	3 657	2 695	1 132	-	3 827
TIC	246	-	-	246	225	-	-	225
DI	783	4	-	787	807	14	-	821
Total	14 403	14 033	122	28 558	14 843	12 804	139	27 785

En 2019, les incitations à vocation économique bénéficient de la part majoritaire des dépenses fiscales soit 53,4%. Quant aux incitations à vocation sociale, elles bénéficient de 46,1% de la part des dépenses fiscales globales, et celles à vocation culturelle bénéficient seulement de 0,5%.

VIII. VENTILATION DES DEPENSES FISCALES SUPPRIMEES PAR ANNEE

Par année, les dépenses fiscales supprimées se présentent comme suit :

Tableau 8: Ventilation des dépenses fiscales supprimées

En millions de dirhams

Désignation	Nombre des mesures supprimées	Montant des mesures supprimées
2006	32	1 313
2007	7	882
2008	15	2 744
2009	10	1 631
2010	12	1 639
2011	-	-
2012	5	2 938
2013	3	622
2014	15	1 347
2015	13	4 887
2016	1	784
2017	5	508
2018	1	301
2019	9	293
Total	128	19 889